

ZEGERS'INFOS

Voilà l'été



*Marie-Louise NYBELEN,
notre doyenne a 100 ans*

Etat civil

Naissances :

- Lenny LAMS de Alexandre LAMS et Elodie MANSOT
- Gabin LEROY de Nicolas LEROY et Pauline HOUZE
- Thaïs DASSONNEVILLE DEBUYSER de Rémi DASSONNEVILLE et de Julie DEBUYSER
- Emma et Elena MILLIOT de Adrien MILLIOT et de Marion VANACKER
- Antoine REMY de Michaël REMY et de Céline DEQUEKER

Tous nos vœux de bonheur à :



Philippe PETIT et Elise CARDINAEL



Christophe ROSSEZ et Céline DELALIAUX



Fabien LACHERIE et Emélie LOYER



Christine et Gérald :

Le 27 juin, le village a vibré aux bruits des motos et du bonheur de Christine VERBEKE et de Gérald CARPENTIER qui se sont dit oui devant Madame le Maire et de nombreux élus. Christine, secrétaire de direction, est conseillère municipale, Gérald, commercial, est le professeur du club de Ju-Jitsu, animateur bénévole aux NAP. Tous deux résident rue des tourterelles.

Dates à retenir

- Du 13 juillet au 14 août : Centre de Loisirs (fête du centre : le vendredi 14 août)
- Mardi 18 août : Don du sang
- 5 - 6 - 7 septembre : Ducasse
- 9 septembre : repas des aînés
- 13 septembre : Ball-trap organisé par la société de chasse St Hubert
- Le 19 et 20 Septembre : Journées du patrimoine
- 4 octobre : fête du haricot
 - Duathlon et randonnées
 - 20 ans du Géant Klakke Mariage avec la Watten'Dame
- 10 octobre : journée nationale du commerce de proximité
- Dimanche 11 octobre : Brocante couverte à la salle polyvalente organisée par ZOE



Le mot du Maire

Chers Zegerscappelois, Chères Zegerscappeloises

Tout d'abord, je commencerai cet édito en saluant Mme Nybelen Marie Louise, notre doyenne du village qui a eu 100 ans le 27 avril et auxquelles nous adressons nos affectueuses pensées.

Je poursuivrai par des éléments d'actualité et en soulignant notamment quelques beaux événements de ce trimestre que vous retrouverez dans le détail de ce journal.

- Le déplacement intergénérationnel (enfants de l'école et les Soldats de France) qui a eu lieu lors de la visite de l'anneau de Vimy
- Le projet d'atelier mémoire élaboré par nos animatrices, Sylvie et Martine et qui s'est réuni avec nos aînés autour de leurs travaux. Nous vous en reparlerons en octobre.
- La fête du village qui a réuni plus de 200 personnes et qui s'est terminée par un feu d'artifice. Quel beau moment de convivialité ! Merci au comité des fêtes.
- La fête de l'école et, pour la 1ère fois, celle des NAP (Nouvelles activités périscolaires) qui nous ont présenté des prestations de qualité. nous reconduirons les propositions en 2015/2016. J'en profite pour remercier les bénévoles, acteurs de ce challenge.

Les projets s'activent et les réalisations émergent.

- Le city stade, tant attendu, sera fonctionnel pour les vacances d'été avec la remise à neuf du revêtement, des filets de protection et le changement des boiseries. Je compte sur les utilisateurs pour en prendre soin et respecter les règles.
- Des travaux de peinture sont nécessaires sur plusieurs bâtiments. Vous avez pu remarquer le relooking de la mairie par le chantier école de la CCHF. Les prochains travaux de peinture s'effectueront sur la salle des loisirs.
- La classe de Mme Decottignies aura, avant la fin de l'année, un nouvel équipement scolaire offert par le CCAS.

Les dossiers à venir

- l'éclairage public de nuit, mis en place au 1er septembre 2014, sera revu. Dès la rentrée 2015, nous procéderons à l'appel d'offres pour la mise en place de variateurs.
- Le Parking du chemin de Cassel est le prochain projet de voirie qui sera réalisé par la CCHF.
- Un groupe de travail a été mis en place dans le cadre de la modification du PLU. Une rencontre avec l'agence d'urbanisme en début juillet nous présentera des options de futurs aménagements fonciers.
- Les travaux de réhabilitation du patronage devraient démarrer à la rentrée pour une mise en location dès le début 2016

Dans l'immédiat, profitons de cette période des beaux jours.

Tout le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été à Zegerscappel ou ailleurs.

Bien sincèrement à vous,
Chantal Comyn

Pour bien commencer

Directeur de la publication : Mme Chantal COMYN - **Responsables de la rédaction** : Franck SPICHT, Franck RICHARD - **Conception graphique et maquette** : Patricia LACONTE, Franck RICHARD - **Photos** : Sources diverses - **Dépôt légal** : ISSN en cours - **Impression** : Nord'imprim, 4 impasse Route de Gode - 59114 Steenvoorde - Certifiée Imprim'Vert - PEFC - FSC - ISO 9001 - ISO 14001 - Imprimé sur papier recyclé avec des encres à base végétale - Ne pas jeter sur la voie publique - Magazine gratuit, ne peut être vendu.



REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 avril 2015 en présence de tous les élus, F. SPICHT étant nommé secrétaire de séance.

1. Vote du taux des taxes locales

F.SPICHT, premier adjoint en charge des finances fait état des travaux de la commission finances qui s'est réunie le 7 avril, et qui propose une non augmentation du taux des trois taxes locales. Le Conseil valide à l'unanimité le maintien des taux en place à savoir : 14.75 % pour la taxe d'habitation, 11.93% pour la taxe foncière, 53.31% pour la taxe foncière non bâtie.

2. Vote du budget de la régie de transport.

Ce budget annexe qui représente les charges du transport scolaire (pour un total de 15 345 €) est adopté à l'unanimité (2000 € de subventions du Conseil Général).

3. Vote du budget de la commune.

F.SPICHT rappelle les éléments qui ont guidé l'élaboration de ce budget :

- . La baisse des dotations de l'Etat (40.993 € de moins par rapport à 2014, soit une baisse de 14.52 %)
- . La mise en œuvre des engagements de l'équipe municipale et en particulier la non augmentation des impôts, le maintien des subventions aux associations, la recherche d'économies de fonctionnement (ex : le remplacement partiel du poste d'agent communal partant en retraite)
- . Une recherche active de subventions
- . Favoriser l'investissement
- . Consolider nos réserves en vue de la construction de la salle de sports.

SECTION DE FONCTIONNEMENT (annexe page 8/9/10)

DEPENSES (annexe page 8/9)

011.Charge à caractère général (assurance, électricité, fournitures)	205 762€
012Charges de personnel	359 627€
014 Atténuation de produits	41 854€
042 Amortissement	49 746.03€
65 autres charges de gestion courante (indemnité élus, subvention SDIS..)	152 999€
66 Intérêts des emprunts	21 017.67€
67 Charges exceptionnelles (livre et dico de fin année école)	1565€
022 Dépenses imprévues fonctionnement	10 000€
023 Virement à la section d'investissement	319 461.43€
TOTAL DEPENSES	1 162 032.13€

RECETTES (annexe 10)

002 Excédent antérieur reporté	371 281.13€
013 Atténuation de charges (remboursement sur contrats aidés et dotation pour la poste communale)	40 000€
70 Produits de service (garderie, cantine, centre aéré...)	53 089€
73 Impôts et taxes	406 656€
74 Dotations	285 033€
75 locations de salle	5402€
77 produits exceptionnels	571€
TOTAL RECETTES	1 162 032.13€

F.SPICHT commente les chiffres :

Charges de fonctionnement :

- . En mesures nouvelles : augmentation pour passage à 2€ par habitant de la dotation à la bibliothèque en vue de soutenir le projet de développement et l'attrait de ce service.
- . Au niveau du personnel baisse des charges nettes : recrutement d'un contrat aidé supplémentaire, augmentation des charges de cotisations retraite, coût du recensement,
- . Augmentation obligatoire de la cotisation au Service Départemental d'Incendie (de 39.828 € à 45 803€)
- . augmentation des remboursements des intérêts d'emprunts d'un prêt souscrit en 2002 et assujetti à la variation du franc suisse par rapport à l'euro.

Le Conseil échange sur l'opportunité qu'il y aurait à anticiper ou pas le remboursement intégral du capital de cet emprunt qui arrive à échéance en 2017. Compte tenu de la charge que cela représenterait sur l'exercice 2015 (environ 39.093 €), de la faiblesse de l'éventuelle aide de l'Etat (737 €), et du peu de mensualités restant, le conseil ne prend pas l'option d'un remboursement anticipé mais suivra de près l'évolution de la parité franc suisse/ euro. F.SPICHT souligne ce que le receveur lui a dit, à savoir que sur la durée de l'emprunt, ce type d'emprunt était une bonne opération.

En dépenses d'investissements :

- . Frais d'études paysagères : aménagements de la place et du parking de la salle polyvalente : 4.786 €
- . Travaux d'aménagement des sanitaires de la salle polyvalente : 21.000 €
- . Acquisition d'un radar pédagogique (en vue installation rue d'Ypres) : 3.700 €
- . Pose de variateurs sur les poteaux d'éclairage public : 26.066 €
- . Achat lame de déneigement : 2.300 €
- . Matériel informatique : 2000.9 €
- . Achat de nouveaux mobiliers pour la bibliothèque, nouveau four et armoire congélateur pour la salle polyvalente : 9.830 €
- . Réparation des chêneaux de l'église, changement de la toiture des vestiaires du football : 29.900 €
- . Rénovation du city-stade : 60.000 €
- . Mission d'architectes pour la salle de sports : 21.000 €
- . Reste à réaliser travaux de l'église engagés les années précédentes : 48.892 €
- . Affectation de 286.183 € en réserves pour la réalisation de la salle de sports.

En recettes d'investissements, subvention acquise du SIECF (Syndicat d'Electrification) à hauteur de 8.467,68 € pour les travaux de pose de variateurs d'intensité lumineuse.

Le Conseil Général attribue (convention non reçue) 22.500 € au titre des travaux du city-stade ; les réserves parlementaires du député et du sénateur ont été sollicités ; un dossier en vue d'obtenir une subvention de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) a été déposé pour la rénovation de la toiture des vestiaires. 50.703 € sont repris en subventions acquises pour les travaux restant à réaliser (église).

Le Fonds de Compensation de la TVA passe de 15.094,59 € en 2014 à 38.999,5 € en 2015.

Le budget primitif 2015 est voté à l'unanimité.

4. Demande de subvention au titre des amendes de police :

Le conseil à l'unanimité autorise Mme le Maire à déposer une demande de subvention de 75% pour la pose d'un radar pédagogique (rue d'ypres).

5. Demandes de subventions :

La commune est sollicitée par différents organismes qu'elle ne subventionnait pas jusqu'à présent : Yser Houck, la Chambre des métiers et de l'Artisanat, ARDEVA (victimes de l'Amiante), le PACT de la Région Dunkerquoise, les jardins du Cygne (Arneke).

Le Conseil à l'unanimité choisit de verser une subvention de 100 € à l'Yser Houck pour son travail autour de la préservation de la culture flamande (patrimoine, environnement, culturel...).

6. Prise en charge de formation BAFA pour les bénévoles du centre aéré.

Le coût moyen d'un stage d'initiation BAFA coûte 430 €.

Le Conseil donne à l'unanimité son accord pour prendre en charge à hauteur de cette somme les coûts du stage d'initiation pour les jeunes zégerscappelois qui auront préalablement effectué au moins 35 heures de bénévolat au centre aéré et qui s'engagent à travailler une fois diplômés pour la commune.

7. La commune a sollicité le **chantier école Initiatives rurales** afin d'obtenir un devis pour la remise en peinture des fenêtres, portes de la mairie et du soubassement. Ce devis s'élève à 1 176 euros, pour 12 jours de travail, dont 6 jours à 4 personnes et 6 jours à 3 personnes. Le Conseil approuve à l'unanimité. Le projet de remise en peinture des barrières sur la voirie est à l'étude.

8. Admission en non valeur.

La trésorerie demande d'admettre en non valeur 347.70 euros d'impayés de cantine.

Un débat s'instaure où des conseillers ne souhaitent pas abandonner une dette vis-à-vis d'une famille qui habite encore la commune. La proposition d'abandonner la dette est rejetée par 10 voix contre, 3 voix pour et 2 abstentions

9. Questions diverses

Mme le Maire informe que M.Franck RICHARD souhaite arrêter les missions communication qui lui sont dévolues dans le cadre de sa mission de conseiller municipal délégué à compter du 1^{er} mai et ce pour raisons professionnelles. M.RICHARD reste conseiller municipal, il se propose de rester référent auprès des associations.

Pôle Emploi ne permettant plus aux communes de recruter une personne en contrat aidé (CUI-CAE) pour 6 mois, le conseil valide le recrutement pour 12 mois avec une aide de l'Etat à hauteur de 65% du salaire pour le poste d'agent polyvalent.

F.SPICHT informe que le dossier déposé en partenariat avec les commerçants du village et le Zénith a été retenu. La commune est donc labellisé « village de commerces de proximité » avec la mention « un sourire ».

Présentation par M.Vincent COLAERT, adjoint en charge des travaux du projet d'aménagement du parking des anciens silos de la Flandres. La Communauté de Communes serait maître d'ouvrage des travaux. Elle a sollicité une subvention de l'Etat au titre de la DETR (39.175 €). Les riverains seront rencontrés et le projet présenté. Il sera proposé aux riverains une ouverture sur leurs terrains afin de faciliter le stationnement de leurs véhicules à l'arrière de leur habitation afin de ne plus voir de véhicules stationnés sur les trottoirs de la rue d'Ypres face aux habitations.

M. Jean-Louis VEROVE se demande d'où vient le projet du parking ? Il dit ne pas en avoir entendu parlé dans une commission travaux, laquelle ne se serait plus réunie depuis 2014. Il regrette de ne pas avoir été associé à la mise en œuvre des travaux des sanitaires de la salle polyvalente, aux projets de travaux du city-stade. Il interpelle Mme le Maire sur le rôle de cette commission.

V.COLAERT reconnaît que le délai attendu de réponse de la part de la CCHF n'a pas permis la tenue d'une commission travaux. Il reconnaît qu'un mail aurait pu être envoyé aux membres et s'en excuse.

Mme le Maire informe que la commune dispose d'une enveloppe auprès de la CCHF au titre d'un fonds de concours de 50.156 € pour la durée du mandat. F.SPICHT propose que cette somme soit envisagée pour financer le projet de salle de sports.

Mme le Maire a sollicité le concours du président des anciens combattants pour un dépôt de gerbes au monument aux morts le 8 mai. A la suite se tiendront des commémorations sur le site de la plaine au bois à Esquelbecq. Un rassemblement de jeunes est prévu ce jour-là dès 13h à la ferme Ammeux sur notre commune.

Le Conseil donne son accord pour le prêt de la salle polyvalente à l'association INJENO qui intervient dans l'accompagnement des enfants porteurs de handicaps rares.

REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2015

Le conseil municipal s'est réuni le 26 mai 2015 en présence de tous les conseillers municipaux, à l'exception de JL VEROVE (absent). F.SPICHT est nommé secrétaire de séance.

1. Adoption du précédent compte rendu à l'unanimité

2. Tarification du centre aéré, Dispositif LEA de la CAF

Ce dispositif consiste, pour les 3 premières tranches de quotient familial, en une participation financière de la CAF qui se substitue en partie au paiement facturé aux familles.

Ainsi pour un quotient familial inférieur à 369, la semaine de centre aéré était facturée 21 euros par enfant.

Avec le dispositif Léa, la CAF abondera à hauteur de 16 €, la famille à hauteur de 8 €.

Ce dispositif qui vise à aider les familles à faibles revenus à inscrire leurs enfants dans des dispositifs de loisirs, ne représente aucun manque à gagner budgétaire pour la commune, la baisse de la participation des familles des trois premières tranches étant compensée par la CAF.

F.SPICHT informe que la convention signée avec la CAF est d'une durée de 3 ans, et que rien ne garantit la pérennité du dispositif après cette période. Dans ce cas, le conseil tient à préciser qu'en cas de remise en cause du dispositif LEA les prix facturés aux familles ne pourraient pas rester les mêmes qu'avec l'application du dispositif.

Les membres de la commission jeunesse proposent la mise en place d'un centre aéré de 3 après-midi par semaine aux vacances de Toussaint et l'application d'un tarif en 6 tranches et à la journée, pour ces vacances et les vacances de février et de Pâques 2016. La tarification à la semaine avec une journée gratuite est abandonnée.

3. Demande de subvention auprès de la réserve parlementaire

Le Conseil valide à l'unanimité le dépôt de dossier de demande de subvention auprès :

Du député DECOOL pour le mobilier de la bibliothèque (975 €)

Du sénateur DELEBARRE pour la rénovation du city stade (20000 €)

4. Gala de la générosité

Jean-Pierre DECOOL, Député de la 14^{ème} circonscription, Christian HUTIN, Député de la 13^{ème} circonscription, et Patrice VERGRIETE, Maire de Dunkerque et Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque font venir sur Dunkerque le 6, 7 et 8 novembre 2015, le deuxième gala de la générosité.

Il s'agit d'un spectacle de cirque à prix réduit : 7 euros la place.

Les communes ont la possibilité d'acheter des places pour les habitants de la commune. Le Conseil valide la réservation par la commune de 20 places pour la séance du samedi 7 novembre à 16h30.

Il est décidé que ces places soient réservées pour les jeunes collégiens et lycéens. Les places iront aux 20 premiers inscrits à compter du 1^{er} septembre.

5. Redevance d'occupation du domaine public – Ouvrages de transport et de distribution d'électricité

La commune délibère à l'unanimité afin de percevoir la redevance d'occupation du domaine public pour l'électricité. Pour les communes de moins de 2000 habitants, elle s'élève à 197€.

6. Adhésion de la CCHF au Pôle Métropolitain

La CCHF demande de porter au vote de notre conseil municipal la question de « l'adhésion de la CCHF au pôle métropolitain de la côte d'opale »

Le Conseil Municipal donne son accord mais restera vigilant à la création de grands ensembles qui peuvent ne pas tenir compte de la spécificité de nos communes.

7. Informations diverses

* Information sur la programmation sur 3 ans des travaux de voirie :

Mme le Maire présente les prévisions de grands travaux de voirie prévues pour 2015 sur l'enveloppe CCHF :
. parking de la salle polyvalente : estimation : 152.760 €. A prévoir à la charge de la commune : passage de fourreaux en vue de l'installation de luminaires en 2016 : 7000 € ; aménagements paysagers.

. rue de la cloche partie entre le chemin des templiers et la limite séparative avec Bollezeele : estimation 131 483 €

- rue Bertein Denys : estimation : 41 645 €

* Information sur les travaux du city stade

V.COLAERT, adjoint aux travaux informe que deux entreprises ont répondu à l'appel d'offres, la moins disante étant Plaetevoet. Toutes les options sont retenues : remplacement des frontons en bois, pose de pare ballons . Coût total de la réfection : 53.000 €

* Information sur la rencontre avec Monsieur FIXARD de l'AGUR, au sujet du PLU de la commune

Compte tenu de la diminution du nombre de terrains constructibles, Mme le Maire pense opportun de réfléchir à la modification du PLU. Elle propose la création d'un groupe de travail sur ce sujet qui rencontrera M.FIXAR de l'Agence d'Urbanisme, début juillet, lequel présentera des options de futurs aménagements fonciers.

Se déclarent volontaires pour participer à ce groupe de travail: F.SPICHT, V.COLAERT, L.CLOET, C.VERBEKE, R.FEBURIE, T.SIPIETER, J.DEVULDER

* Emprunt franc suisse

F.SPICHT informe que l'estimation en perte de change pour cette année ne serait que de 3400.55 euros (contre 6400 euros estimés au budget prévisionnel)

Pour les intérêts, il nous faut inscrire une modification car l'état des sommes dues est de 1339.21 euros contre 947.62 euros d'inscrits. Acception à l'unanimité.

Questions diverses :

MP LACONTE demande s'il est envisageable lors de la reprise d'un commerce sur la commune que la municipalité octroie une subvention. C.COMYN et F.SPICHT vont vérifier s'il rentre dans les compétences de la commune d'attribuer une subvention dans ce cadre. Ils invitent toutefois, la personne intéressée à déposer un dossier pour motiver sa demande.

F.SPICHT informe de la date de la commission commerçants le 15 juin à 19h.

MP LACONTE évoque le problème de la vitesse rue d'Arneke et rue d'Ypres. F.SPICHT et R.FEBURIE, au titre de la commission sécurité, répondent qu'il existe des ralentisseurs rue d'Arneke, qu'il est prévu l'installation d'un radar pédagogique rue d'Ypres. Le problème vaut d'ailleurs pour beaucoup de rues. Outre les contrôles que peuvent réaliser la gendarmerie, c'est le sens civique qui doit prévaloir. Toutes les installations ne vaudront rien face à un chauffard.

M.P LACONTE évoque le problème des enfants qui passent au-dessus des grillages pour récupérer les ballons près du city-stade. V.COLAERT rappelle que des pare-ballons seront justement installés au moment de la rénovation de l'aire de jeux.

MP LACONTE distribue aux conseillers un poème sur le rôle des petits commerçants.

Travaux

Travaux de voirie
Rue des Chats
155 000 € CCHF

réfection de l'enrobé gravillonnage sur une partie



City Stade
53 000 €
Commune et Conseil Départemental

changement du revêtement
Pose de pare-ballons
Rénovation des voiries



Mairie
Peinture des menuiseries



Chéneau Sacristie



Fleurissement





Les ateliers mémoire

Les ateliers mémoire se poursuivent

Martine GHEKIERE, conseillère déléguée à la solidarité, et Sylvie SPICHT, animatrices bénévoles des ateliers mémoire ont invité le temps d'un mercredi après-midi de mai la trentaine de « passeurs de mémoire » rencontrée à titre individuel depuis près d'un an, et plus globalement les « séniors » du village intéressés par ce partage et ces échanges.

Plus de 70 personnes ont pu apprécier le travail de recensement de cette mémoire collective collecté précieusement et qui constitue une mine de trésors sur l'histoire de Zégerscappel. Chacun allant de son commentaire sur telle photo, reconnaissant telle personne sur une autre, citant une anecdote liée à une fête ... ou bien se promettant de revenir voir la photo à un autre moment pour visionner plus précisément les visages.

Quels que soient les thèmes présentés (commerçants, fêtes, vie quotidienne...), les aînés ont replongé dans les années d'après-guerre, tous heureux de puiser dans leur mémoire et de pouvoir en faire profiter des générations qui n'ont pas connu Zégerscappel à cette période.

Ce projet financé par la CARSAT et le CCAS de Zégerscappel se poursuivra avec de nouvelles rencontres (n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des deux animatrices), une exposition le 4 octobre dans le cadre de la fête du haricot, et qui sait un jour, la parution d'un recueil comme cela s'est fait dans d'autres villages.

En fin de journée, un sympathique goûter, partagé avec plusieurs élus, est venu clôturer un bel après-midi que beaucoup espéraient revivre.



1^{er} centenaire à Zegerscappel

Les 100 ans de Mme Marie Louise Verriële, épouse Nybelen

Le 29 avril 2014, nous avons célébré à la maison de retraite de Bollezeele, en présence de la famille, de Mme Le Maire et de Mme Sylvie Warembourg, conseillère municipale, notre première centenaire !

Née le 27 avril 1915 à Steenvoorde, Marie-Louise Nybelen a vécu 76 ans dans le village. La commune lui a offert son acte de naissance, symbole de ces 100 ans ... d'un siècle de vie.



Tout le monde connaît sans doute le proverbe « Qui veut voyager loin ménage sa monture ». Le moins que l'on puisse dire, c'est que Marie-Louise ne s'est pas vraiment ménagée. Et pourtant nous avons célébré le centième anniversaire d'une dame en bonne forme.

Le 27 avril 1915 à Steenvoorde, sa maman âgée de 20 ans, et son mari Gustave VERRIELE cultivateurs ont donné naissance à Marie Louise, Marguerite, Cornélie .

Marie-louise a grandi ensuite à Wormhout sur une exploitation agricole et faisait chaque jour, 3 kilomètres à pied pour se rendre, été comme hiver, à l'école St Joseph à Esquelbecq. Sa scolarité, s'est poursuivie en pensionnat au lycée Fénelon à Dunkerque. A 14 ans, elle doit arrêter l'école pour aider ses parents aux travaux de la ferme.

Marie-Louise rencontre Jean Marie NYBELEN lors d'un bal, ils se marient à Wormhout le 22 septembre 1936. Ils résident alors à Zegerscappel sur l'exploitation, rue d'Ypres.

De leur union, naît Françoise. Mais malheureusement très vite, Jean Marie est appelé à la guerre.

Marie-Louise a dirigé alors, seule la ferme, aidée de ses parents, beaux parents, d'un oncle et d'Adèle « la polonaise ».

Jean Marie rentre de la guerre en 1945 le jour des trente ans de Marie-Louise.

La vie reprend son cours et Michel, leur 2^{ème} enfant, arrive en 1947. La vie est rythmée autour de la ferme, l'élevage des vaches et des cochons, le marché de Dunkerque chaque semaine, le repas familial tous les dimanches à Zegerscappel ou à Wormhout.

Ils quittent l'exploitation en 1969 pour s'installer au 17 rue d'Ypres afin de profiter de la retraite. Marie-Louise a beaucoup investi le club des aînés de Zegerscappel avec son amie Marie RYCKEBUSCH, qui, comme elle est pensionnaire de la maison de retraite de Bollezeele. .

Très active Marie-Louise avait aussi le goût des voyages. Sa bonne santé légendaire lui permet de visiter les Antilles, l'Egypte, La Grèce, la Thaïlande, Rome et Jérusalem.....

Tout Zegerscappel est fière de sa première centenaire. Bonne santé à elle !



Le Comité des fêtes

Le coin fêtes

Le mot de Thierry SIPIETER, Président :

« **La fête du village** fut un moment de convivialité très réussi. Le cochon de lait en méchoui fut savouré avec délice par les 200 convives. Un feu d'artifice clôtura la soirée, il mit en valeur notre église éclairée par les lumières. De bon augure pour l'année prochaine avec certainement de nouvelles surprises et encore plus de participants, je l'espère ».



« Le temps fut encore une fois mitigé pour la **brocante**. Pour autant un grand nombre de personnes est venu à Zegerscappel découvrir les étals bien fournis. Chalands et promeneurs ont eu l'occasion d'écouter le groupe « y'a de la joie » (vous aurez reconnu notre ami et fidèle serviteur du site internet, Jean-Pierre MILLE) et admirer les prestations des flash girls emmenée par Sonia, dans un tout autre costume que celui de la Poste. »

« Une grande mobilisation de volontaires serait appréciée pour le montage des stands et chapiteaux pour la fête du haricot et du duathlon qui auront lieu le 4 octobre ».

« Merci à toute mon équipe et à tous les bénévoles. Bonnes vacances ».

5-6-7 septembre : DUCASSE

Le comité des fêtes s'efforce de trouver chaque année des animations de qualité afin de plaire au plus grand nombre.



Le 5 septembre :

repas spectacle « FEMMES »
par le groupe Métronome,
spectacle offert par la municipalité.

Deux chanteurs et quatre danseuses présenteront un spectacle de plumes et de paillettes dans un répertoire musical très varié.

Puis soirée dansante animée par Sun Night.

Tarifs : 15 € hors boissons

(repas : carbonnade flamande ou jambon- fromage- dessert / spectacle et soirée).

Renseignements et inscriptions à partir du 24 août: mairie de Zegerscappel.

Attention nombre de places limité.

La soirée est organisée conjointement par 3 associations soutenues par le comité des fêtes.

Les associations se partagent les bénéfices de la soirée.

Le dimanche 6 septembre :

- . 10 h : dépôt de gerbe à la stèle commémorative du 5 septembre 1944
- . 10 h 30 : messe de ducasse
- . 11 h 30 : concert apéritif sur la place avec les « Croquenotes »
- . 15 h 30 : Concert version rock and roll par le très dynamique groupe choral les « salt and pepper ». Venez nombreux, spectacles gratuits.

Lundi 7 septembre :

- . 9 h 30 : départ de la maison des associations des marcheurs pour une **randonnée** d'une dizaine de kms.
- . 12 h : **apéritif-repas et après-midi dansant** animé par Olivier, salle polyvalente (Potje-vlesch- frites- fromage- dessert : 14 €)

Pendant toute la durée de la ducasse, manèges présents sur la place.



4 octobre : Duathlon – FETE du HARICOT

Groupe bandas « les Pet' Boontjes » toute la journée
Marché artisanal et fermier
Le midi : repas cassoulet sur réservation
Animation bulles de savon géantes
Harmonie de Watten

.....



A 15h30 dans le cadre de ses 20 ans :

mariage de notre géant Klakke avec la Watten dame qui symbolise le passé industriel (tuileries) de la commune.

En présence des témoins :

le roi des Mitrons (Wormhout),
Baptistin (St Omer),
et du géant maire Gégé (Armbouts Cappel),
d'Octingus d'Ochtezeele....
Lâcher de pigeons par le Messager de l'Yser.

Vers 17 h : concert de clôture avec le groupe
« sur les Docks ».

Et plein d'autres surprises qui compléteront le programme.





Du côté de nos commerçants



**LES COMMERCANTS DU ZENITH
VOUS SOUHAITENT DE BONNES VACANCES**

Le 31 mai à l'occasion de la fête des mères, nous avons fleuri nos chères mamans

Le Conseil d'Administration du Zenith aura lieu le 15 Septembre à Zegerscappel

La vie locale

Congés de nos commerçants

Nath'if (03 28 22 15 90)

du 26 juillet au 11 août inclus

Mercerie Edith (03 28 68 92 85)

du 28 juillet au 8 août fermé l'après midi

du 11 août au 16 août fermé toute la journée

Réouverture le 18 août

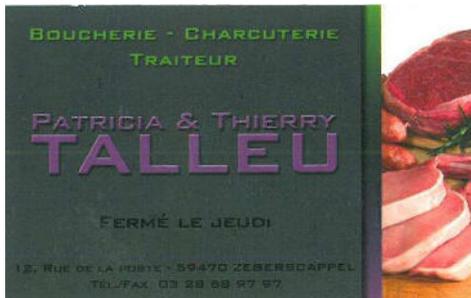


Coiffure Laurence (03 28 68 92 93) pas de fermeture

Becue Boisson (03 28 68 92 30) du 27 août au 3 septembre inclus

Boucherie Talleu (03 28 68 97 97) : du 14 septembre au 27 septembre inclus

La grange aux pains (06 44 88 55 90) à définir



La boucherie Talleu assure le dépôt de pain en juillet et août

Nouveau



CHINÉS

RELOOKÉS

CRÉÉS

DÉCO

Découvrez l'univers de l'Atelier

www.latelier-as.wix.com/latelier

[f](https://www.facebook.com/latelier.as) [i](https://www.instagram.com/latelier.as) latelier.as

Anais SOONEKINDT - 45 rue d'Ypres, 59470 ZEGERSCAPPEL
06 21 61 37 70 - latelier.as@orange.fr



En octobre 2014, en partenariat avec la CCHF et le Zénith, la commune et ses commerçants participaient à leur première journée nationale du commerce de proximité. Une première récompensée par l'obtention du label "ville et village commerce de proximité". Le samedi 10 octobre 2015, Zegerscappel vivra sa deuxième participation. Avec quelques surprises puisque les commerçants avanceront un peu leur calendrier pour coller aussi à la fête du haricot. Parlez en aux commerçants, ils vous délivreront peut-être les surprises!"

Marie-Pierre LACONTE : le rideau se fermetemporairement.

1^{er} juillet 1978, Marie-Pierre reprend le commerce de Simone FERIAU, 30 juin 2015, Marie-Pierre ferme son magasin qui rouvrira en septembre.

Entre ces deux dates, 37 années passées à satisfaire la clientèle de son tabac-presse-alimentation.

« J'ai apprécié particulièrement le contact », nous précise Marie-Pierre, « Nous les commerçants, nous avons un rôle social ; les clients aiment nous confier des choses, et ils ont su aussi me soutenir dans les moments difficiles ».

Marie-Pierre a traversé plus de trois décennies et a vu l'évolution du commerce rural, l'exode vers les grands magasins, la chute de la consommation du tabac... « Quand j'ai commencé, c'était des livraisons d'alimentaire partout dans le garage, mais je garde espoir pour l'avenir, les jeunes auront d'autres idées » nous confie celle qui est aussi secrétaire depuis 1991 de la chambre syndicale des buralistes de Dunkerque et environs, et depuis 2008, vice-présidente de l'union commerciale, le Zénith.

Originaire de Clairmarais, Marie-Pierre est fière d'avoir créé des emplois, et particulièrement d'avoir accompagné jusqu'au diplôme, deux jeunes étudiantes en BTS action commerciale en contrat de qualification.

Il y a eu aussi de plus mauvais moments, en particulier les braquages et cambriolages, mais Marie-Pierre regarde sa carrière et son action avec le sentiment du devoir accompli, « et en plus, je cède le magasin, je n'ai pas travaillé pour rien ! ».

A l'approche du 30 juin, elle nous confie qu'il y aura une grande émotion, « c'est plus de la moitié de ma vie passée à Zégerscappel »

Bonne retraite, Marie-Pierre !

Quant aux Zégerscappelois, rendez-vous en septembre pour découvrir le nouveau magasin et ses nouveaux gérants.



1 JUILLET 1977 / 30 JUIN 2015 chez MARIE PIERRE

Je remercie mes fidèles clients qui m'ont fait confiance durant mes 38 années de buraliste et commerce de proximité, j'en garde de très bons moments

Je vous remercie également de m'avoir apporté votre soutien moral durant les périodes pénibles de ma vie professionnelle.

J'ai un pincement au cœur de quitter professionnellement mes chers collègues commerçants avec qui je partage le souci de maintenir le commerce de proximité si « précieux » dans notre village

Je mets tout en œuvre pour que mon établissement garde sa vocation commerciale et souhaite que l'ensemble de la population comprenne l'utilité de la proximité.

Je m'en vais vers une retraite paisible.

Très chaleureusement

Marie Pierre



Ça s'est passé à Zegerscappel...

le 18 avril : banquet des aînés



le 25 avril : soirée ados



le 19 juin : la fête du village

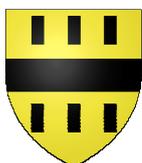


le 20 juin : la fête de l'école



le 21 juin : la brocante





Du côté de la bibliothèque

A la bibliothèque

Au 1^{er} juillet, la bibliothèque reprend son horaire estival (juillet-août).
Ouverture hebdomadaire LE MERCREDI, de 10h à 11h30

QUE S'EST-IL PASSÉ CE DERNIER TRIMESTRE ?

Le 9 mai à BAILLEUL : formation de la Médiathèque Départementale sur la gestion des achats pour la bibliothèque.

Le 13 mai à LILLE : matinée d'échanges sur les nouveautés Casterman jeunesse avec quelques auteurs et illustrateurs.

Désherbage d'une cinquantaine de vieux livres et don à une organisation caritative

Achats de nouveaux livres les 7 et 22 avril et les 9 et 30 mai, notamment des BD pour ados et adultes. (Vous les trouverez sur le site de ZEGERSCAPPEL.)

Portage de livres à domicile et accueil des classes chaque mois ; celles-ci ont rendu les livres empruntés en juin.

NOUVEAUTE :

La bibliothèque a souscrit 3 abonnements à des revues : CA M'INTERESSE, AVANTAGES et MAXI CUISINE ; on peut venir les consulter sur place le mois de leur parution et les emprunter dès le mois suivant.

REUNION des bibliothécaires le 25 juin : bilan du semestre écoulé et projets pour le reste de l'année (accueil des classes, animations, échange de 500 livres empruntés à la Médiathèque Départementale ...)

RAPPELS :

Reprise de l'horaire habituel le MERCREDI 2 SEPTEMBRE (14h-16h)

Une navette de la MDN passe tous les 15 jours ; alors n'hésitez pas à demander vos coups de cœur !

Retrouvez toutes les actualités de la bibliothèque (achats, animations, horaires...) sur le site de ZEGERSCAPPEL :

www.zegerscappel.fr

Nous vous souhaitons un très bel été

Et que vous partiez ou non, n'oubliez pas d'emporter quelques livres ...

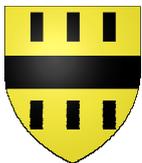
Téraise, AnneRose, Axelle et Mildrèd

**Et si vous deveniez
Bénévole à la bibliothèque ?**



Nous recherchons de l'aide pour la rentrée de septembre

Téraise et son équipe



Du côté de nos écoliers

Le coin jeunesse

La fête de l'école marque traditionnellement la fin de l'année scolaire et annonce le début des vacances. Elle a eu lieu toute la journée du 20 juin 2015 et a permis de partager un moment joyeux et convivial avec les familles, les enfants, les enseignants et le personnel de l'école. Le thème, fil conducteur éducatif de cette année était « **Les couleurs** ».

Le spectacle des élèves a démarré avec de nombreuses danses.

La fête fut une réussite grâce notamment à l'Association ZOE qui organise la kermesse, propose la restauration. Merci aux parents volontaires, aux commerçants et entreprises qui offrent des lots pour la tombola, à la municipalité pour le prêt du mobilier, chaises, bancs, et à Mr GHEKIERE pour la sono.

Le Conseil Municipal a remis des dictionnaires Anglais pour les CM2 qui partent aux collèges et des livres pour les enfants de chaque classe.

Mme DEPRIESTER (DDEN) a remis à Eulalie NIETO une récompense puisqu'elle a été finaliste à la dictée organisée par les DDEN.

Tout au long de l'année, les enfants ont participé et assisté à diverses manifestations sportives et culturelles, rendues possibles grâce au soutien de la commune et de l'association ZOE.

Les élèves de maternelles PS/MS/GS se sont rendus au Centre Nature du Houtland à Wormhout.

Au cœur d'un site naturel remarquable, protégé, composé d'un bois, de prairies, de haies et d'une mare, se dévoile un bâtiment composé de matériaux naturels.



Les classes de CP et CE1 se sont rendues à la Maison du papier à Esquerdes.

Cette maison du Parc naturel régional est un lieu de découverte et d'animation sur le papier, la nature et le développement durable.

Nous avons découvert l'histoire du papier. Nous nous sommes laissés conduire jusqu'à l'atelier de fabrication du papier à l'ancienne où nous avons retrouvé les gestes d'antan. On a pu nous improviser papetier le temps de réaliser notre feuille ! Rien n'est plus magique que de mettre la main à la pâte pour la fabriquer!



Un voyage pédagogique de 2 jours a permis aux élèves de CM1/CM2 de la classe de Mr TAORMINA et de Mme DE BERSAQUES de découvrir Paris, le château de Chantilly. Les enfants sont revenus ravis de ce séjour.



La rentrée des classes se fera le mardi 1^{er} septembre 2015

Organisation scolaire pour la rentrée 2015

Maintien des 7 classes.

Les changements d'horaires ont été actés par l'Education Nationale et seront mis en vigueur dès la rentrée 2015.

Lundi et Mardi : 8 h 45 – 12 h 00 et de 13 h 45 -16 h 00

Mercredi : 9 H 00 – 12 h 00

Jeudi et Vendredi : 8 h 45-12 h 00 et de 13 h 45 -15 h 30

L'équipe enseignante ainsi que tout le personnel de l'école vous souhaitent de très bonnes vacances.

Du côté des NAP

Ce vendredi 26 juin à 17h15, nous avons célébré la 1ère fête des NAP dans la cour de l'école. L'objectif était de montrer les activités réalisées cette année par les enfants inscrits aux NAP; la quasi totalité des animateurs étaient présents ainsi que de nombreux parents et enfants.

Sous le soleil, nous avons pu assister à une représentation de ju-jitsu, de capoeira, de boxe et de djembé, ponctuée de 2 chansons apprises pendant l'initiation au chant.

Des stands avaient été mis en place pour y exposer les travaux réalisés dans les ateliers de mosaïque, de scrapbooking, de décopatch et d'activités manuelles. L'association "les jardins du cygne" était également présente.

Enfin, les parents ont pu regarder les photos exposées prises pendant plusieurs séances tout au long de l'année.

L'association ZOE s'était associée à notre fête en proposant une vente de boissons et de friandises.

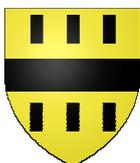
Nous avons terminé cette fête en remerciant tous les animateurs et accompagnateurs bénévoles en leur offrant un présent, afin de leur témoigner notre reconnaissance.

A la rentrée de septembre, les NAP auront lieu les jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30. Merci d'inscrire vos enfants en respectant les délais communiqués, afin de garantir une organisation la plus maîtrisée possible.

Je profite de cet article pour remercier Madame le Maire pour la confiance qu'elle m'accorde et Sylvie Warembourg pour sa collaboration précieuse.

Pour la commission jeunesse
Axelle NIETO





Au Club des Aînés

Du côté des associations

Le 31 mars , a eu lieu notre thé dansant, nous avons été heureux d'accueillir un peu plus de monde, merci à ceux qui sont venus ou qui nous ont fait un don, ne pouvant être là.

Le 3 juin , nous avons eu le plaisir d'être reçus par Sylvie et Martine qui nous ont montré leur travail , dans le cadre de l'atelier mémoire, elles nous ont fait une « séance photos » des plus intéressantes . Nous les remercions de leur accueil chaleureux .

Voici les dates à retenir ,ainsi que les informations.

Après-midi au club les : jeudi 25 juin , jeudi 30 juillet , jeudi 27 août , jeudi 24 septembre .

Le mercredi 9 septembre , à l'occasion de la ducasse, nous aurons notre repas du Club, les inscriptions se feront au Club le jeudi 30 juillet avec une participation de 16€ pour les adhérents , le prix est de 38€ pour ceux qui ne sont pas inscrits au Club. Vous pouvez aussi vous inscrire directement chez notre trésorière Anne-Marie jusqu'au 15 août .

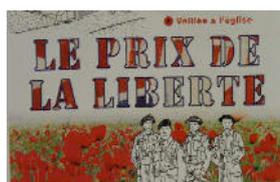
Notre Président Roger nous proposera bientôt un voyage à l'écomusée ferme du Bommelaere Wall à Ghyvelde , pour la fin septembre ou pour octobre .

Les Clubs voisins nous invitent .

Mercredi 8 juillet	Concours de cartes à Bollezeele
Dimanche 19 juillet	Repas dansant à Eringhem
Mercredi 12 août	Concours de cartes à Wormhout
Samedi 22 août	Concours de cartes à Herzeele
Samedi 26 septembre	Concours de cartes à Saint Pierrebrouck

Le secrétaire Myriam Platiau

Le 8 mai 2015 : LE PRIX DE LA LIBERTE



Au cours de cette journée de commémoration, une marche pour la paix a été proposée au départ de la ferme Ammeux jusqu'à la plaine au bois d'Esquelbecq.

Mme Le Maire de Zégerscappel et Mr Gérard Bécue ont souhaité déposer une gerbe à la stèle de la ferme Ammeux, en mémoire de nos disparus de la guerre 1939 – 1945.

Cette marche fut un bon moment d'échanges et de partage intergénération avec Mr Gérard Bécue. Il nous a fait partager ses connaissances sur les moments difficiles vécus par les zégerscappellois au cours de cette guerre.





Union Sportive de l'Yser

INSCRIPTIONS SAISON 2015/2016

	<u>PRIX DES LICENCES</u>	<u>ANNEE DE NAISSANCE</u>
U6	15 €	2010
U9	15 €	2007/2008/ 2009
U11	20 €	2005 / 2006
U13	20 €	2003 / 2004
U15	25 €	2001 / 2002
U17	25 €	1999 / 2000
U19	25 €	1997 / 1998
SENIORS / VETERANS / FEMININES	45 €	nés avant 1997

Réduction pour les familles inscrivant 3 jeunes ou plus.

Pour s'inscrire :

Les nouveaux joueurs doivent fournir :

- Une photocopie du livret de Famille
- Une photocopie de la carte d'identité pour les 18 ans et Seniors
- Une photo d'identité
- La cotisation annuelle

Les joueurs renouvelant leur licence doivent fournir :

- La cotisation annuelle
- pour certains : une photo d'identité (la liste sera affichée au stade)

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Afin d'améliorer encore l'encadrement de nos différentes équipes, si vous disposez d'un peu de temps libre à consacrer aux jeunes n'hésitez pas à venir rejoindre notre équipe d'éducateurs et dirigeants.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

Emmanuel BARON	06 30 51 82 47
Bruno PENEL	06 76 67 92 48
Patricia LACONTE	03 28 68 94 00
Cédric GOSSEY	06 60 78 37 86
Aurélien DELANNAY	06 28 41 24 15





Le 24 avril a eu lieu l'assemblée générale du club Gym & Détente.

Tous les membres du bureau étaient présents ainsi que

Mme COMYN maire et Mr RICHARD responsable municipal auprès des associations.

Une quarantaine d'adhérents était venue témoigner leur satisfaction au club dont le dynamisme n'est plus à démontrer.

Mme VANDENBUSSCHE, présidente remercie ses collaborateurs pour leur aide et soutien au travail très important de bon fonctionnement du club.

Cette année **300 adhérents** ont suivi régulièrement les **10 activités adultes** proposées. Malheureusement les présences aux 5 activités enfants ont nettement chuté.

La modification des nouveaux rythmes scolaires en est la principale raison. Que faut-il faire pour attirer les enfants déjà très fatigués par l'école et ses nouveautés.

Le bilan de chaque activité est passé en revue. Toutes sont reconduites hormis le Djembé (enfant et adultes) qui existait depuis 8 ans à Zegerscappel et dont la présence des adhérents aux cours était quelque peu clairsemée.

En ce qui concerne les enfants, la BABYGYM qui a des horaires trop tardifs le mercredi en fin d'après-midi, sera transposée le samedi matin.

Le mercredi après-midi, l'activité sera plus orientée sur des jeux sportifs et de la zumba kids.

La présidente remercie la municipalité pour son soutien, le prêt et l'entretien des salles et soulève le problème de vétusté de la salle des loisirs et de ses abords, Mme le maire en a conscience et promet un petit lifting !

Cette année, la fête du club prévue le 24 mars a été annulée. En cause trop peu d'enfants disponibles pour animer cet après-midi récréatif donc par déduction trop peu de spectateurs.

Les activités reprendront à partir du 14 septembre 2015.

Mme VANDENBUSSCHE met l'accent sur le bénévolat sans lequel aucune association de ce type ne peut vivre.

Elle désire mettre un terme à sa fonction de présidente mais comme personne ne se dévoue, elle réitère pour une année son mandat à cette fonction.

Mme LIVOURY trésorière cesse son activité.

Mme VANDENBUSSCHE la remercie pour sa fonction au sein du club durant ces trois années.

Mme la présidente fait remarquer que la gestion de notre association nécessite actuellement une connexion internet ainsi que la maîtrise de l'ordinateur.

Les documents papier pour les chèques emploi associatif, déclarations URSAFF et CEDEST etc.. ne sont plus acceptés.

Il semble anormal d'imposer ce travail aux dirigeants de club.

Elle remercie également Mr BOGAERT et DELAUTRE pour l'organisation et l'encadrement des marches du lundi.

Le nouveau bureau sera composé de :

Mme VANDENBUSSCHE Présidente

Mme GRUWE vice-présidente

Mme GUEGAN Trésorière

Mme PETIPREZ Trésorière- adjointe

Mme VANNOBEL Secrétaire

Mme LYOEN Secrétaire- adjointe

**Mesdames : LIVOURY – DERUDDER – BOGAERT – DESCHODT - GABORIT – BOMMEL ,
Membres.**

Le nettoyage du matériel et des pièces de rangement est prévu le 9 Septembre 2015.

Mme VANDEWAELE gagne une adhésion gratuite pour la nouvelle saison.

La réunion se termine par le verre de l'amitié.

Etant donné que la fête du club n'a pas eu lieu, les parents, les adhérents, la municipalité ont été conviés à un après-midi « portes ouvertes » le mercredi 27 mai.

Quelques parents sont venus soutenir et constater les progrès de leurs enfants et féliciter les animatrices Priscilla et Dorothée pour leur travail et disponibilité.

Le soir, les ados ont fait un show sur la scène de la salle polyvalente. Les spectateurs nombreux ont été surpris de la qualité de la prestation hip-hop. Ils ont félicité l'animatrice Amandine pour son professionnalisme et son dynamisme.

A noter que toutes les danseuses sont Zégerscappelloises.

Le jeudi 4 juin un après-midi récréatif « danses en lignes » était organisé avec les clubs de DUNKERQUE et BOULOGNE/MER.

Les 50 danseurs et danseuses coachés par Christian l'animateur commun aux trois clubs, ont apprécié de se retrouver pour réaliser les danses apprises au cours de cette année.

Pas de spectateurs Zégerscappellois pour découvrir cette nouvelle activité du club GYM & DETENTE, c'est dommage !



Bonnes vacances sportives à tous !

Lundi 7 sept 2015	?	Zegerscappel	P église : ducasse à ZG possibilité repas à midi
sortie à la journée :		revoir heure de départ de la marche prévue dans le cadre de la ducasse	
Pique nique le 6 juillet à Clairmarais lieu RDV Parking Isnor : matin Clairmarais par planches / AM bois Archelles			
Pique nique le 27 juillet à Cassel le matin et Ste Marie Cappelle après midi			
Pique nique le 17 aout à Serque le matin et Houlle après midi			

CLUB GYM & DETENTE de ZEGERSCAPPEL : Marche hebdo

départ à 9h30 du village concerné		Catherine 0637336527 / Guy 0328656254 / Bernard 0677072983			
co_voiturage possible à ESQUELBECQ (parking de la Chênaie) à 9hxx		lieu RDV			
Lundi	04 mai-15	à 9h10	Cassel	P place Vandamme	pilote : Jean Louis
Lundi	11 mai-15	à 9h05	Houille	P église	pilote : JL & BD
Lundi	18 mai-15	à 9h10	Bergues	P piscine	bois des forts (JL)
Lundi	25 mai-15		Esquelbecq	P de la Chênaie	lundi de Pentecote
Lundi	1 juin-15	à 9h10	Crochte	P après collège	pilote : Yvon
Lundi	8 juin-15	à 9h10	Rubrouck	P église (P15)	pilote : MJ Debruyne
Lundi	15 juin-15	à 9h10	Wulverdinghe	P église	pilote : Yvon
Lundi	22 juin-15	à 9h15	Wormhout	P étang 3 sources	pilote : Bernard
Lundi	29 juin-15	à 9h15	Zermezeele	P église	pilote JL & BD
Lundi	6 juillet-15	à 9h20	Clairmarais à 10h		pilote Catherine
Lundi	13 juillet-15	à 9h15	Bissezele	P église	pilote : Gbo
Lundi	20 juillet-15	à 9h15	Herzele	P la place	pilote : Bernard
Lundi	27 juillet-15	à 9h35	Cassel à 10h	P place Vandamme	pilote : Jean Louis
Lundi	3 aout 2015	à 9h10	Volckerinckove	P église	pilote : JL & Yvon
Lundi	10 aout 2015	à 9h10	Steene	P terrain foot	pilote : JL & Yvon
Lundi	17 aout 2015	à 9h20	Serques à 10h	P 1° rte à gauche après passage à niveau (pilote BD)	
Lundi	24 aout 2015	à 9h15	Hardifort	P église	pilote : Joelle & BD
Lundi	31 aout 2015	à 9h05	Buysseure	P la place	pilote : MJ Debruyne



ADULTES & ADOS REPRISE LE 14/09

Saison 2015-2016

LUNDI:

MARCHE de 9h30 à 11h30 (voir calendrier)

GYM DYNAMIQUE de 19h à 20h salle polyvalente

MARDI

STRETCHING 9h30 à 10h30 salle polyvalente

MERCREDI

DANSE EN LIGNE 09h45 à 10h45 salle Polyvalente

(Salsa, Samba, Madison etc...)

DANSES ados (Hip Hop) 17h45h à 18h45 salle polyvalente

ZUMBA 18h45 à 19h45 salle polyvalente

JEUDI

YOGA 9h30 à 11h salle des loisirs

FITBALL 19h30 à 20h30 salle polyvalente

(LIA - STEP)

VENDREDI

GYM DOUCE de 9h20 à 10h20 salle de la chânaie ESQUELBECQ

COTISATION : 55 € Multi-activités

INSCRIPTIONS: 15 mn avant la séance

Prévoir certificat médical+3 enveloppes timbrées avec adresse

ENFANTS REPRISE LE 14/09

Saison 2015-2016

MERCREDI

JEUX SPORTIFS & ZUMBA KIDS

6 à 10 ans de 16h à 17h30 salle des loisirs

SAMEDI

EVEIL SPORTIF salle des loisirs

groupe 1 : 3 à 4 ans 10h à 11h

groupe 2 : 4 à 6 ans 11h à 12h

COTISATION : 50 € Multi-activités

Prévoir certificat médical+3 enveloppes timbrées avec adresse

JUJITSU

Un enseignement de qualité



Un art
Un sport
Une culture

Une saison pleine d'émotions

敬尊
LE RESPECT

Le club a fêté ses 30 ans avec une cérémonie des vœux exceptionnelle en compagnie de son fondateur. Tous nos adhérents participeront à notre sortie sportive à Guînes, début juillet.

友情
L'AMITIÉ

L'accident de notre ami et trésorier, Manu et de sa famille nous a bouleversés. Nous leur souhaitons du fond du cœur de très bons rétablissements.

勇氣
LE COURAGE

Gérald Carpentier, notre dévoué professeur a été promu au titre de chuden : ceinture noire 4^{ème} grade . 3^{ème} stade des valeurs

Malgré toutes les difficultés et le stress liés à la préparation de cet examen, Gérald n'a jamais failli et a assuré tous les cours et les animations de NAP pour lesquels il s'était engagé.

FELICITATIONS GERALD et MERCI



4 liserés violet

ZOE



Après une opération "Viennoiseries" qui a tenu ses promesses, la fin de l'année scolaire approche à grand pas. Et avec elle vient la kermesse, évènement incontournable pour petits et grands.

Avant de partir en vacances, ce sera aussi l'occasion de faire un premier bilan pour le nouveau bureau. Si les résultats financiers sont très bons et ont permis de soutenir l'équipe pédagogique, ce fut également une année riche en découvertes, en stress de dernière minute, en jonglages de dates... Une expérience acquise qui sera mise à profit l'année prochaine.

Le nouveau bureau tient d'ailleurs à remercier l'ancien bureau, mais aussi la mairie, qui ont fait leur possible pour assurer le passage du relais !

Enfin, un grand merci aux bénévoles qui ont su se mobiliser pour les animations cette année. Merci à tous !

L'équipe ZOE.



C'est à l'initiative de notre section locale et en accord avec Monsieur Taormina directeur de l'école Dominique Doncre que le 4 juin dernier 34 élèves des classes de CM1 et CM2 accompagnés par 48 adultes prirent la direction des sites de mémoire de la nécropole nationale de Notre Dame de Lorette et de Vimy.



Dès notre arrivée, les enfants et les adultes se groupèrent derrière les drapeaux, pour se diriger vers la Tour-Lanterne pour les dépôts de gerbes. Après la minute de silence les enfants entonnèrent la « Marseillaise » avec les adultes.



Ensuite nous avons commencé notre circuit par la visite du Musée, à l'intérieur duquel nous avons découvert l'ensemble des équipements portés par les soldats durant ce conflit, les armes dont ils disposaient ainsi que les matériels et ustensiles dont ils se servaient. Impressionnante aussi la reconstitution d'une tranchée avec les différents coins et recoins qui étaient utilisés par les soldats pour se reposer ou être soignés, le tout avec le son incessant des canons qui ne leur laissait pas vraiment de répit. Le diorama situé près du musée a permis de visualiser les images de ces combats inhumains que livrèrent les soldats.

Après avoir traversé les allées des multiples tombes, ce fut un temps de recueillement dans la crypte sous la tour-lanterne où se trouve un ossuaire et une chapelle ardente.

Face à la tour-lanterne la Chapelle Basilique, édifice inauguré en 1925 et doté de nombreux vitraux dont six ont été offerts par les britanniques.

Avant de quitter ce site nous avons découvert l'anneau de la mémoire. C'est à l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, qu'a été inauguré un mémorial sur lequel sont gravés les noms par ordre alphabétique des 580 000 soldats de toutes les nationalités morts en Flandre française et en Artois entre 1914 et 1918, sans distinction de grade, de nationalité ou de religion.



Suite à cette matinée bien remplie, c'est au Flunch de Liévin que chacun se restaura à son goût.
Puis direction Vimy, où nous attendait notre guide canadien pour une visite d'une heure dans les tranchées.



Notre visite s'acheva au monument mémorial qui représente l'hommage le plus impressionnant que le Canada a rendu à ses citoyens qui ont combattu et donné leur vie au cours de la Première Guerre mondiale. Le mémorial canadien de Vimy est le plus prestigieux des monuments canadiens d'Europe, devenu terre canadienne « un don de la nation française au peuple canadien » et symbole de l'histoire internationale, sur lequel sont gravés les noms des victimes des combats. Il a été élevé à la mémoire des 66000 jeunes canadiens ayant laissé leur vie ici en France et commémore la bataille du 9 avril 1917.



Le Président Albert Blondé tient à remercier l'ensemble des participants pour cette belle journée passée. Elle fut pour tous riche en échanges entre générations. Nous tenons à féliciter les enfants pour l'attention qu'ils ont porté à ces différentes visites et le respect qu'ils ont manifesté à la mémoire de nos anciens qui nous ont permis d'être un peuple libre.

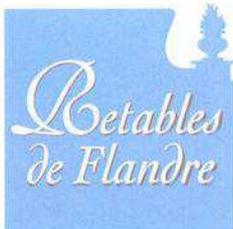
Merci à Monsieur Taormina et à Madame Gaëlle Poublanc pour leur disponibilité auprès des enfants.

Merci à Monsieur Manijewski Garde d'Honneur de l'ossuaire à Lorette qui nous a accompagné et guidé tout au long de cette journée.

Merci à Bruno Caloone et Claude Debru nos chauffeurs.

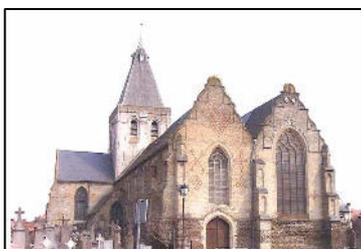
Merci à Monsieur Patrick Valois Conseiller Départemental, à Madame le Maire et la municipalité pour leur participation financière.

Le secrétaire adjoint
Jean Luc Vanpéperstraete



Dimanche 2 août Eglise Saint Omer

Visite gratuite Rendez-vous devant l'église à 16 h sans réservation



Les prochains offices dans notre église :

dimanche 2 août à 9 h 30

dimanche 23 août à 9 h 30

dimanche 6 septembre à 11 h messe de ducasse

dimanche 27 septembre à 9 h 30



NEUVAINES à SAINT BONAVENTURE à LA CHAPELLE de la CLOCHE de ZEGERSCAPPEL

Messe dimanche 12 juillet à 9h30 à l'église Saint Omer

Messe lundi 13 juillet à 9 h à la chapelle

Messe Mardi 14 juillet à 10 h à la chapelle

suivie de la bénédiction des enfants

verre de l'amitié offert par la municipalité de Zegerscappel

Messe jeudi 15 juillet à 9 h à la chapelle



Guinguette
Initiation danse en ligne

Injenous Dansons et Chantons Salle Polyvalente

Dimanche 27 septembre 2015

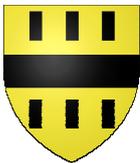
Après-midi festive 14 h - 18 h

Tous publics

Organisée par l'association



Démo de danses de salon
Karaoké
Des artistes amateurs



BON A SAVOIR

La Commission Sécurité vous informe : ÊTES-VOUS BIEN ÉQUIPÉS ?

Hiver comme été, le port d'un équipement adapté est indispensable pour les conducteurs de deux-roues. Moins vous êtes habillés, plus le risque de séquelles graves en cas d'accident est multiplié :

Infos pratiques

À MOTO OU À SCOOTER SANS ÉQUIPEMENT ADAPTÉ VOUS RISQUEZ D'Y LAISSER VOTRE PEAU

LE BLOUSON, UNE PROTECTION PRIMORDIALE CONTRE :

- Les fractures • Les contusions
- Les lésions • Les graves brûlures par abrasion

À MOTO OU À SCOOTER LES JAMBES : LA PARTIE DU CORPS LA PLUS SUSCEPTIBLE DE SUBIR UN CHOC EN CAS D'ACCIDENT

UN PANTALON ADAPTÉ PROTÈGE CONTRE :

- L'abrasion en cas de glissade lors d'une chute.
- Les brûlures • Les fractures
- Les lésions musculaires ou articulaires
- Les contusions • Les séquelles souvent invalidantes.

EN CAS D'ACCIDENT, AYEZ LES BONS RÉFLEXES!

En cas d'accident, que vous soyez témoins ou victimes, toujours se rappeler du P.A.S : se protéger, alerter les secours adaptés et secourir si vous en avez la possibilité.

Si votre véhicule tombe en panne, mêmes consignes: allumez vos feux de détresse, prenez votre gilet de sécurité et sortez de votre véhicule par le côté passager. Alerter les secours, et attendez leur arrivée derrière la glissière de sécurité.

Si vous avez un accident ou si vous arrivez sur les lieux d'un accident, ayez les bons réflexes !

<p>Réflexe 1 Se protéger</p> <p>Mettez votre gilet de sécurité de jour comme de nuit</p> <p>Placez votre triangle de sécurité à :</p> <p>50m en ville / agglomération 100m sur route nationale 150m sur autoroute</p>	<p>Réflexe 2 Alerter</p> <p>112 Urgences 17 Police / Gendarmerie</p> <p>Ne raccrochez pas avant d'y être invité</p> <p>Vous êtes les yeux des secours !</p>	<p>Réflexe 3 Secourir</p> <p>- Parlez, rassurez la victime si elle est consciente</p> <p>- Ne bougez pas la victime sauf en cas d'absolue nécessité</p> <p>- Si la victime est un motard, ne jamais lui retirer son casque</p> <p>- A l'arrivée des secours, indiquez les gestes d'urgence que vous aurez éventuellement pratiqués</p>
--	---	--

Quelques conseils avant de partir en vacances, pour garder la caisse...Ménagez votre monture !



Rien ne sert d'être un conducteur exemplaire si vous ne bichonnez pas votre voiture. Nous vous rappelons quelques points à vérifier avant de prendre la route.

- Vérifiez que le contrôle technique de votre véhicule est à jour et que la vidange est effectuée tous les ans.
- Votre véhicule doit être immatriculé. À l'avant, la plaque d'immatriculation doit être rétro-réfléchissante et de couleur blanche. À l'arrière, elle doit être rétro-réfléchissante et de couleur blanche ou jaune, accompagnée d'un dispositif d'éclairage permettant de la lire à 20 m au moins.
- Vérifiez la pression de vos pneus, avant le départ et à froid, en fonction du chargement de votre véhicule et du type de route. Profitez-en pour en vérifier l'usure, les sculptures des pneus ne devant pas être inférieures aux témoins situés dans les sillons du pneu. Vous devez aussi vérifier que vous disposez bien d'une roue de secours, et qu'elle soit gonflée.
- Vérifiez le bon fonctionnement des clignotants et des phares de votre véhicule, le niveau des réservoirs d'huile, de liquide de frein ou de refroidissement.
- Assurez-vous que le chargement de votre véhicule est sécurisé : objets lourds dans le coffre, aucun bagage sur la plage arrière pour qu'ils ne deviennent pas des projectiles dangereux en cas de choc. La règle d'or est que tout matériel en dehors du coffre doit être solidement arrimé par des sangles. L'ensemble ne doit pas dépasser le poids total indiqué sur la carte grise.
- Vérifiez que vous disposez bien de l'équipement de sécurité individuel indispensable : gilets réfléchissants, triangle de pré signalisation, éthylotest, lampe de poche, ampoules de rechange, couverture de survie, constat amiable...

Horaires en Juillet et Août

La Mairie : du lundi au vendredi : de 9h à 12h

Agence postale communale : du lundi au vendredi : de 9h à 11h30

Bibliothèque : le mercredi de 10h à 11h30

DON DU SANG de 18 ans à 70 ans

Mardi 18 Août de 15 h 30 à 18 h 30 Salle Polyvalente

Venez donner votre sang pour faire un geste de solidarité pour tous les malades et les accidentés de la route. Il faut compter 5 poches pour sauver une vie.

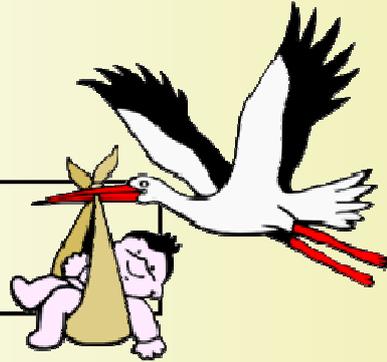
Rappel : 6 dons par an pour les hommes - 4 dons par an pour les femme

Venez nombreux !

Le Président vous remercie d'avance.

Klakke Van Zes Kappel

*né le Dimanche 15 juillet 1995
en fin d'après-midi*



*Le dimanche 4 octobre
à 15 h 30*



La Watten' Dame